



Chers-es Hébergeurs-euses,

La communauté de communes de Lacq-Orthez vous a communiqué par voie postale ainsi que par mail, un code d'activation à votre profil hébergeur sur la plateforme : <https://cclacqorthez-app.taxesejour.fr>
Ainsi, après vous être connecté sur celle-ci, vous pourrez déclarer et payer directement en ligne la taxe de séjour.

Nous souhaiterions donc vous accompagner dans cette première démarche.

PROCEDURE – 1^{ère} CONNEXION :

A /ACTIVER mon compte sur la plateforme - <https://cclacqorthez-app.taxesejour.fr>

1. CLIQUER SUR CE LIEN

CONNEXION À LA PLATEFORME DE DÉCLARATION ET DE REVERSEMENT TAXESEJOUR.FR
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONNECTEZ-VOUS À VOTRE ESPACE
À condition d'avoir déjà activé votre compte et créé votre mot de passe.

Courriel du compte
Mot de passe
 Se souvenir de moi
Mot de passe oublié ?

SE CONNECTER

ACTIVEZ VOTRE COMPTE
Si vous avez reçu votre code d'activation par voie postale.
À condition de ne pas l'avoir déjà fait.

ACTIVER MON COMPTE

RÉINITIALISEZ VOTRE MOT DE PASSE
Si vous ne vous souvenez plus de votre mot de passe.
À condition que votre compte ait déjà été activé.

RÉINITIALISER MON MOT DE PASSE

[Aidez-moi, je n'arrive pas à me connecter](#)

1. CLIQUER SUR « ACTIVER MON COMPTE »

Vous ouvrirez ainsi la fenêtre ci-dessous :

ACTIVATION DE VOTRE COMPTE DE TÉLÉDECLARATION TAXESEJOUR.FR

VOUS N'AVEZ PAS ENCORE ACTIVÉ VOTRE COMPTE ?

Saisissez le courriel de votre compte de télédéclaration et votre code d'activation

Courriel

Code d'activation

ENREGISTRER ET ACTIVER MON COMPTE

RETOUR À LA PAGE DE CONNEXION

**VOUS AVEZ REÇU
UNE INVITATION PAR COURRIER POSTAL
POUR ACTIVER VOTRE COMPTE
PERSONNEL SUR LA PLATEFORME
TAXESEJOUR.FR**

DÉCOUVREZ
LA PROCÉDURE
EN 2 MINUTES

01:42

3. SAISIR VOTRE MAIL (le même que celui où vous recevez ce message – si vous souhaitez un autre mail merci de nous contacter pour le modifier)

4. SAISIR VOTRE CODE D'ACTIVATION (celui reçu par courrier et mail / vous pouvez nous le redemander si vous l'avez perdu)

5. Vous devrez ensuite regarder votre boîte mail, un courriel de notre plateforme vous donnera un lien sur lequel vous devrez cliquer. Saisissez 2 fois votre mot de passe personnel (qui devra contenir majuscule, minuscule, chiffre et caractère spécial du type @, ?, !...) Conservez bien votre mot de passe. Vous êtes enregistré et vous pouvez vous connecter à votre profil.

B/ JE ME CONNECTE – avec mon identifiant (mail) et mon mot de passe (que je viens de créer)

C/ JE DECLARE - Mois après mois vous pourrez ainsi déclarer vos nuitées (le calcul de la taxe de séjour se fera automatiquement).

D/ JE REGLE - Le règlement de la taxe de séjour se fera en fin de période, à savoir novembre. Vous pourrez régler la somme due, soit par chèque à l'ordre du trésor public **et à l'adresse suivante : Communauté de communes de Lacq-Orthez / Service Tourisme / rond-point des chênes / BP73 / 64150 MOURENX**
Soit en ligne via la plateforme (paiement sécurisé - Payfip).

Nous restons à votre entière disposition pour toutes questions complémentaires ou toutes difficultés à la connexion :
tourisme@cc-lacqorthez.fr ou 05 59 60 55 06

NB : Pour les hébergeurs-euses utilisant les plateformes de réservations (en exclusivité ou partiellement) Airbnb, homelidays, leboncoin, gîtes de France..., merci de nous le préciser par téléphone au 05 59 60 55 06 ou par mail à tourisme@cc-lacgorthez.fr.



TAXE DE
SÉJOUR

Une solution
Nouveaux
Territoires